

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 mars 2015* à 19h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENTE :**

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-03-047**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 février 2015 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Applecare pour les tablettes des élus ;
07. Correction à l'entente de travail de la directrice générale ;
08. Autorisation de poser tout geste nécessaire à l'avancement du projet caserne : rénovations et achat matériel roulant neuf ;
09. Autorisation de poser tout geste nécessaire à l'avancement du projet caserne : rénovations et achat matériel roulant neuf ;
10. Déglacage de la rivière St-François ;
11. Formation Espace clos- Autorisation de participation ;
12. Travaux d'amélioration du réseau routier- Demande d'aide financière à notre député ;
13. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local- Compensation de base aux municipalités ;
14. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local- Nomination du vérificateur pour le dépôt de la reddition des comptes annexe B « Rapport de vérification » ;
15. Balayage des rues- Secteurs Pierreville/ Notre-Dame- Autorisation des travaux ;
16. Arrosage extérieur- Demande de soumissions ;
17. Fauchage des abords de routes- Prise en considération des soumissions reçues et attribution de contrat ;
18. Réduire la vitesse dans la zone scolaire- Route 132 Pierreville ;
19. Vente de garage- Date retenues ;
20. Invitation- Fondation CSSS Bécancour-Nicolet Yamaska ;
21. Journal l'annonceur- Espace publicitaire pour le compte rendu de la journée Forum ;
22. Association des bénévoles du Centre Lucien Shoener- Demande de commandite ;
23. Varia ;
24. Documents déposés ;
25. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
26. Période de questions ;
27. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2015**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 9 février 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-048**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 9 février 2015 et d'en autoriser la signature.

#### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 mars 2015 ;

2015-03-049

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*

*Secrétaire / réceptionniste*

##### **Déboursés directs**

1	4761	AHMV - Association du hockey mineur des villages - Contribution 2015	100.00 \$
2	4791	Association de bénévoles du Centre Lucien-Shooner - Aide financière pour Bercethon du 8 avril 2015	100.00 \$
3	4792	Fondation CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska - Activité de financement	85.00 \$
4	4793	Musée des Abénakis - Activité de financement	255.00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>540.00 \$</b>

##### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de février	5.25 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de février	60.00 \$
6		Sylvain Bardier -	
7		Richard Fontaine -	
8		Éric Traversy -	
9		François Roy -	
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>65.25 \$</b>

##### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Février	3 322.76 \$
2		Hydro-Québec - Février	2 439.13 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. février	5 761.62 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. février	2 503.02 \$
5		Sogetel - Internet bibliothèque février	18.34 \$
6		RREMQ - Fond de retraite remise de janvier	3 109.10 \$
7		TéluS Mobilité - Février	115.89 \$
8		Visa Desjardins - frais annuel	60.00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>17 329.86 \$</b>

##### **Fournisseurs**

1	4762	Annulé	- \$
2	4763	Boisvert Lyne - Frais de déplacement février (Colloque sécurité civile)	95.47 \$
3	4764	Buropro - lecture de compteur du photocopieur	303.50 \$
4	4765	Coopérative Solidarité Santé Shooner-Jauvin - Quote-part 2015	18 456.30 \$
5	4766	Descôteaux André - Déplacements de février (colloque sécurité civile, réunions MRC)	405.50 \$

6	4767	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel février	229.83 \$
7	4768	Fédération Québécoise des Municipalités - Transport détecteur de gaz	11.37 \$
8	4769	Fondation CSSS Bécancour - Nicolet-Yamaska - Don pour la campagne majeur	1 200.00 \$
9	4770	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation janvier	12.00 \$
10	4771	Gamelin François - 4e vers. contrat déneigement chemins 2014-2015 Pville + crédit des trottoirs	6 955.99 \$
11	4772	Gamelin Gaston - 4e vers. Contrat déneigement chemins 2014-2015 N-D & S-T	14 181.94 \$
12	4773	Garage Pierre Dufresne - Réparation de deux crevaisons sur Tracteur	27.59 \$
13	4774	Groupe Ultima inc. - Avenant d'assurance pour l'ajout du garage rue Martel	239.00 \$
14	4775	Groupe Info Plus - Hébergement des sauvegardes du 01/02/2015 au 31/01/2016	496.55 \$
15	4776	Karine Beausoleil - Subvention Ballet 2015 - Flavie Janelle	32.00 \$
16	4777	L'Annonceur - Appel d'offres du fauchage des bords de routes	140.13 \$
17	4778	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs et neiges usées	136.70 \$
18	4779	Lamirande Claire - Frais de déplacement 03 mars 2015 échange de livres	33.50 \$
19	4780	Karine Beausoleil - Subvention danse Hip-Hop 2015 - Aryane Lefebvre	32.00 \$
20	4781	Karine Beausoleil - Subvention Baseball 2015 - Olivier Lefebvre	51.25 \$
21	4782	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage église	5 685.99 \$
22	4783	Lyne Bertrand/petite caisse - Frais repas, poste, papeterie, cafetière, produit nettoyant,	603.35 \$
23	4784	Patrick Morin - Fournitures diverses février	92.65 \$
24	4785	Poudrette Danielle - Frais de déplacement 03 mars 2015 échange de livres	33.50 \$
25	4786	RIGIDBNY - 3e quote-part Régie des déchets	5 343.75 \$
26	4787	RGMR du Bas St-François - 3e quote-part Régie des déchets	9 332.31 \$
27	4788	Régie d'incendie de Pierreville - 26 A, rang Courchesne - 890, Haut de la Rivière - 1ère quote part	20 076.98 \$
28	4789	Therrien Couture Avocats - Décret de regroupement entente de la Régie des déchets	143.72 \$
29	4790	Infotech - Contrat de soutien 2015 du 1er mars au 31 déc. 2015 et transferts + formations	8 042.50 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>92 395.37 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>110 330.48 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 :39 et se termine à 19 :45.

## 06. APPLE CARE POUR LES TABLETTES DES ÉLUS

CONSIDÉRANT l'achat de trois (3) tablettes apple pour les élus qui voulaient passer en mode conseil sans papier ;

CONSIDÉRANT que tout le matériel apple est couvert par une garantie limitée d'un an et de 90 jours pour l'assistance technique par téléphone ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-050**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat du plan de protection Apple care pour les 3 tablettes pour un montant d'environ 367 \$ taxes en sus. et ce proposé par la compagnie Apple qui fait en sorte de prolonger la garantie jusqu'à 2 ans.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Équipements informatiques et bureau » 03 310 00 002*

## 07. CORRECTION À L'ENTENTE DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, elle a eu une fin d'emploi avec la cie Deloitte ;

CONSIDÉRANT que lors des ententes entre la directrice générale et les membres du comité de sélection il avait été mentionné que les assurances collectives soit l'assurance médicaments de base et l'assurance longue durée soit selon les protections choisies par l'employée annuellement seraient défrayés par la municipalité et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans l'entente signé le 5 avril 2013 au point I et J ;

CONSIDÉRANT qu'il faut corriger la dite entente soit en inversant les mots municipalité par employé dans les points I et J ;

**2015-03-051**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, qu'après les correctifs les points I et J se liront comme suit : I) L'employée défrayera l'assurance médicaments et l'assurance de longue durée selon les protections choisies ; J) La municipalité s'engage par contre, à rembourser en totalité ces dites assurances à l'employée lors de la réception de la facture à chaque année.

**08. AUTORISATION DE POSER TOUT GESTE NÉCESSAIRE À L'AVANCEMENT DU PROJET CASERNE : RÉNOVATIONS ET ACHAT MATÉRIEL ROULANT NEUF**

CONSIDÉRANT la volonté du CA de la régie d'incendie de Pierreville et St-François-du-Lac d'entreprendre les démarches nécessaires pour le projet caserne : rénovations et achat de matériel neuf ;

CONSIDÉRANT que le projet inclus deux éléments différents ;

CONSIDÉRANT la demande des municipalités d'adopter deux résolutions distinctes par élément ;

CONSIDÉRANT que la régie souhaite recevoir l'appui des municipalités ;

CONSIDÉRANT que la précédente résolution demandée n'était pas à la satisfaction de toutes les municipalités ;

CONSIDÉRANT la demande faite par les membres du CA de refaire une nouvelle résolution ;

**2015-03-052**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la Régie d'Incendie de Pierreville St-François-du-Lac à poser tous les gestes nécessaires à l'avancement du projet caserne- rénovations.

**09. AUTORISATION DE POSER TOUT GESTE NÉCESSAIRE À L'AVANCEMENT DU PROJET CASERNE : RÉNOVATIONS ET ACHAT MATÉRIEL ROULANT NEUF**

CONSIDÉRANT la volonté du CA de la régie d'incendie de Pierreville et St-François-du-Lac d'entreprendre les démarches nécessaires pour le projet caserne : rénovations et achat de matériel neuf ;

CONSIDÉRANT que le projet inclus deux éléments différents ;

CONSIDÉRANT la demande des municipalités d'adopter deux résolutions distinctes par élément ;

CONSIDÉRANT que la régie souhaite recevoir l'appui des municipalités ;

CONSIDÉRANT que la précédente résolution demandée n'était pas à la satisfaction de toutes les municipalités ;

CONSIDÉRANT la demande faite par les membres du CA de refaire une nouvelle résolution ;

**2015-03-053**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la Régie d'Incendie de Pierreville St-François-du-Lac à poser tous les gestes nécessaires menant à l'acquisition de matériel roulant neuf : un camion autopompe et une unité de secours.

## **10. DÉGLAÇAGE DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est souvent aux prises avec des problèmes d'inondations le printemps et ce à cause des glaces ;

CONSIDÉRANT que les services de déglacement sont fournis pour protéger la vie et les biens dans les périmètres d'inondations ;

CONSIDÉRANT que ce déglacement empêche la formation d'embâcles et l'accumulation excessive de glace à l'embouchure de la rivière St-François ;

CONSIDÉRANT que les aéroglisseurs font du déglacement sur le Lac St-Pierre à proximité de la rivière St-François ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-054**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de sensibiliser la garde côtière canadienne (G.C.C.) à l'importance pour nous de continuer le déglacement printanier à l'embouchure de la rivière St-François afin de protéger la vie et les biens du périmètre d'inondation de notre municipalité.

## **11. FORMATION ESPACE CLOS – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-034 qui autorise la participation de l'inspecteur municipal soit M. Guy Descheneaux à la formation de sécurité sur les espaces clos ;

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu que les employés municipaux de voirie saisonniers soit M. Sylvain Bardier, M. Richard Fontaine ainsi que M. Eric Traversy soit aussi inscrits à la formation de sécurité sur les espaces clos qui sera donnée sur une période de 2 jours et qui se tiendra à l'usine de filtration des eaux et ce à une date ultérieure ;

CONSIDÉRANT que lors de travaux dans les espaces clos il est obligatoire que deux employés soient présents lors des dits travaux et ce afin de s'assurer de la sécurité de ceux-ci ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-055**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation des employés municipaux saisonniers de voirie à la formation de sécurité sur les espaces clos et ce au coût de 180 \$ par personne (taxes en sus).

## **12. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Demande d'aide financière à notre député**

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, la Municipalité de Pierreville se doit de procéder à des travaux d'amélioration de son réseau routier, dans différentes rues lui appartenant ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a toujours investi dans l'entretien de son réseau routier et désire continuer dans ce sens ;

CONSIDÉRANT notre prévision budgétaire 2015, au montant de 100 000 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-056**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à notre député, *Monsieur Donald Martel*, un aide financière de 50 000 \$ afin que la Municipalité de Pierreville puisse procéder à des travaux de réparation d'asphaltage dans différentes rues de son territoire, à savoir ;

*Une partie de la route de la Ligne  
La route St-Louis  
Le rang St-Joseph*

## **13. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Compensation de base aux municipalités**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 37 837 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-057**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## **14. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Nomination du vérificateur pour le dépôt de la reddition des comptes annexe B « Rapport de vérification »**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 37 837 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe doit s'assurer que les interventions et les coûts identifiés par la municipalité à l'annexe A du rapport de reddition de comptes soient exacts et doit présenter dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

**2015-03-058**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la firme RDL soit nommée comme vérificateur externe pour le dépôt de la reddition des comptes de l'exercice financier 2014, pour l'obtention de la subvention du réseau routier local, Annexe B « Rapport de vérification », auprès du ministère des Transports.

#### **15. BALAYAGE DES RUES – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder au balayage et au nettoyage printanier des rues dans les secteurs Pierreville et de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut donner le contrat de gré à gré étant donné que le contrat est inférieur à 25 000 \$ ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu deux (2) entrepreneurs qui ont été contactés afin de déposer une soumission pour les travaux de balayage et de nettoyage des rues ;

**2015-03-059**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame à l'entreprise *CLÉMENT FORCIER* au taux horaire de 165\$/heure et ce à la même tarification que pour les années 2013 et 2014, excluant la surcharge de carburant ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 3 800 \$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Balayage des rues » 02 320 03 521*

#### **16. ARROSAGE EXTÉRIEUR – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour l'arrosage extérieur contre les araignées des bâtisses appartenant à la municipalité, à savoir;

*Salle municipale, 6, rue Daneau  
Bibliothèque, 48, rue Principale  
Centre communautaire, 44, rue Maurault  
Hôtel de ville, 26, rue Ally  
Pavillon du skateparc, rue Ally*

*Tour complet de la bâtisse  
Tour complet de la bâtisse  
Façade + mur de brique côté ouest  
Tour complet de la bâtisse  
Tour complet de la bâtisse*

**2015-03-060**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions à au moins deux (2) entrepreneurs;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Arrosage extérieur 2015* » devront être parvenues avant le mercredi 8 avril 2015 à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 13 avril 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**17. FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES – Prise en considération des soumissions reçues et attribution de contrat**

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, le 9 mars à 11h00, à savoir ;

<i>Mario Gamelin</i>	<i>Contrat d'un an</i>	10 232.78\$ (taxes incluses)
	<i>Contrat de 3 ans</i>	30 583.35\$ (taxes incluses)

<i>9253-4015 Québec inc.</i>	<i>Contrat d'un an</i>	8 609.33\$ (taxes incluses)
------------------------------	------------------------	-----------------------------

et ce après une correction de TVQ qui ne modifie pas le montant avant taxes.

	<i>Contrat de 3 ans</i>	26 235.00\$ (taxes incluses)
--	-------------------------	------------------------------

et ce après une correction de TVQ qui ne modifie pas la montant avant taxes.

*Jean-Michel Gamelin* Soumission non conforme

EN CONSÉQUENCE,

**2015-03-061**Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le fauchage des abords des routes à l'entreprise *9253-4015 Québec inc. de Saint-Nicéphore*, au montant de 22 818 \$ (taxes en sus), réparti de la façon suivante :

2015	-	7 488 \$ + taxes
2016	-	7 665 \$ + taxes
2017	-	7 665 \$ + taxes

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fauchage des routes » 02 320 02 521

**18. RÉDUIRE LA VITESSE DANS LA ZONE SCOLAIRE- ROUTE 132 PIERREVILLE**

CONSIDÉRANT la demande d'un citoyen de Pierreville à l'effet de vouloir apporter des changements dans la vitesse consentie dans la zone scolaire sur la route 132 à Pierreville puisque celui-ci considère que la vitesse autorisée de 50 km/h est excessive et dangereuse pour les enfants et les parents qui tentent de traverser la rue en toute sécurité et aussi à ceux qui veulent sortir du stationnement de l'école ;

CONSIDÉRANT que dans plusieurs municipalités toutes les zones scolaires sont réglementées et la vitesse permise est de 30 km/h ;



CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a révisé ses procédures et qu'une résolution municipale doit être rédigée afin de confirmer les problématiques sur le réseau routier ;

**2015-03-062**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander au ministère des Transports de faire une analyse de la vitesse dans la zone scolaire sur la route 132 à Pierreville afin d'apporter des modifications à la vitesse permise soit de passer de 50 km/h à 30 km/h la circulation routière dans cette zone.

## **19. VENTES DE GARAGE – Dates retenues**

CONSIDÉRANT le règlement #01-2002 concernant les ventes de garage;

CONSIDÉRANT l'article 4 dudit règlement stipulant que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage;

**2015-03-063**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage 2015, à savoir;

*La première fin de semaine de juin, soit les 6 et 7 juin 2015*

*La première fin de semaine de septembre, soit les 5 et 6 septembre 2015*

## **20. INVITATION- FONDATION CSSS BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la Fondation CSSS Bécancour Nicolet-Yamaska dans le cadre de sa campagne de financement ;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis permettent de bonifier les services au niveau des équipements médicaux et de projets spéciaux et ce pour le bénéfice de l'ensemble des résidents du territoire de desserte CSSSBNY ;

CONSIDÉRANT que le maire M. André Descôteaux siège sur le CA de la fondation CSSS Bécancour Nicolet Yamaska .

**2015-03-064**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 85 \$ pour la participation de M. le maire André Descôteaux à l'activité de financement organisé par la fondation CSSS Bécancour Nicolet-Yamaska qui aura lieu le 21 mars 2015 au Centre des Arts Populaires à Nicolet.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes – Divers » 02 701 90 990*

## **21. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour le compte-rendu de la journée Forum**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal tient à informer ses citoyens que la présentation du compte rendu du Forum citoyen aura lieu le 17 mars 2015 au centre communautaire de Pierreville à 19 :00 hrs

2015-03-065

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire au coût d'environ 380 \$ (taxes en sus) dans le journal l'annonceur.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet Forum-Citoyens » 02 62900419*

## **22. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE LUCIEN SHOONER – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'Association des bénévoles du Centre Lucien Shooner concernant la tenue de son bercethon annuel le 8 avril prochain;

2015-03-066

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100 \$ au *Comité des bénévoles du Centre Lucien Shooner* en guise de commandite pour ladite activité.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes – Divers » 02 701 90 990*

## **23. VARIA**

Aucun point n'ayant été ajouté, nous poursuivons la séance.

## **24. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- 1. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC** – Lettre pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;
- 2. LETTRE DE M. MARC SENNEVILLE-** Concert à L'Église de Pierreville le 3 mai 2015 à 14 :00 hrs ;
- 3. COOPÉRATIVE DE SERVICES AUX ARTISTES DU BAS-ST-FRANÇOIS-** Assemblée générale annuelle ;
- 4. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES CENTRE LUCIEN SHOONER-** Bercethon ;
- 5. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST FRANÇOIS** –Ordre du jour et Procès- verbal du 12 février 2015, rapports de janvier 2015 (site d'enfouissement et centre de recyclage) ;
- 6. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA** – Procès-verbal du 17 février 2015 ;
- 7. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS ST-FRANÇOIS** – Ordre du jour du 17 février 2015 et Procès-verbal du 16 décembre 2014 .

## **25. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Denise Descôteaux, et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## **26. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20 :36 et se termine à 21 :01

## **27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-03-067**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21 :15.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*